

METEO-FRANCE
Direction Interrégionale Centre-est
Rue Louis MOUILLARD
Aéroport de Lyon-Bron
69500 BRON

NORDEX France SAS
(affaire suivie par M. Warlop)

1 Rue de la PROCESSION
93217 LA PLAINE SAINT-DENIS

Objet : Projet de parc éolien
sur les communes de Livry et Langeron (58)
de Mornay sur Allier (18)

Vos réf : votre courrier du 4 mai 2012

Loudes , le 16 mai 2012

Nos réf : DIRCE DD/ 2012/ 065

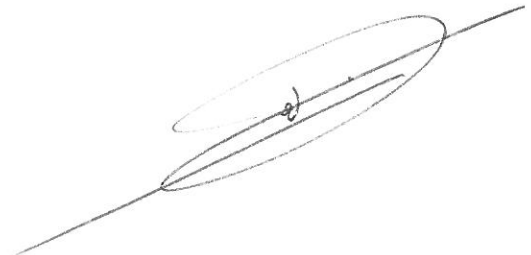
Monsieur,

Vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien sur les communes de Livry et Langeron dans la Nièvre et de Mornay sur Allier dans le Cher [ref1]. Ce parc éolien se situerait à une distance de 58 kilomètres du radar de Bourges. Cette distance est supérieure à celle fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne [ref2]. Dès lors, l'accord écrit de Météo-France n'est pas requis pour vous permettre de mener à bien votre projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de toute ma considération

Pour la Directrice Interrégionale Météo-France Centre-Est,
par délégation,
Le responsable régional de Météo-France Centre-Est pour le suivi des dossiers éoliens,

Dominique Druet



Références

1. « votre courrier du 4 mai 2012, reçu le 11 mai 2012 »
2. « Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. » (NOR: DEVP1119348A-MEDDTL/DGPR, août 2011)
3. « Perturbation du fonctionnement des radars météorologiques par les éoliennes. » (CCE5, ANFR, 19 septembre 2005)
4. « Guide sur la problématique de la perturbation du fonctionnement des radars par les éoliennes. » (CCE5, ANFR, version 1, 3 juillet 2007)
5. « Guide Technique : Cohabitation parcs éoliens et radars météorologiques : contrainte » (<http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/#>, codes d'accès disponibles auprès des Directions Régionales de Météo France)